

## Torkel Opsahl, Le non norvégien

**Légende:** En novembre 1972, la Revue du Marché commun publie un article de Torkel Opsahl, professeur à l'Institut de droit public et de droit international de l'université d'Oslo, qui analyse dans le détail les raisons du résultat négatif au référendum organisé le 25 septembre 1972 en Norvège sur l'adhésion du pays aux Communautés européennes.

**Source:** Revue du Marché commun. dir. de publ. EPSTEIN, Geneviève ; Réd. Chef VIGNES, Daniel. Novembre 1972, n° 159. Paris: Éditions techniques et économiques.

**Copyright:** (c) Les Éditions Techniques et Économiques, 3, rue Soufflot 75005 Paris

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/torkel\\_opsahl\\_le\\_non\\_norvegien-fr-284d18de-9d82-4ea4-bb0c-9fc0db7271bf.html](http://www.cvce.eu/obj/torkel_opsahl_le_non_norvegien-fr-284d18de-9d82-4ea4-bb0c-9fc0db7271bf.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## Le "non" norvégien

Le « non » norvégien à l'entrée dans le Marché commun a surpris et ému bien des amis de ce pays, qui avaient souvent considéré l'extension aux Dix comme acquise depuis la signature du 22 janvier 1972 à Bruxelles. Mais pour les milieux bien informés, l'issue en ce qui concernait la Norvège était restée incertaine jusqu'au dernier jour.

Quelques-unes des premières réactions de l'extérieur consistèrent à chercher des explications simples. Toutes ne présentèrent pas le même degré d'amabilité ou de compréhension. Certains indiquèrent chez les Norvégiens la bêtise pure poussant au suicide, l'ingratitude et le chauvinisme. On put entendre l'opinion, émise partiellement avec des accents presque de menace, selon laquelle la Norvège probablement le regretterait. La peine due à l'échec des « fiançailles » et l'étonnement que le « prétendant » lui-même avait dit non, se mêlèrent tantôt à une arrogance de puissance offensée, tantôt à un idéalisme déçu, mais peu à peu à de la compréhension et à un examen de soi-même, en partie aussi au soulagement qu'avec un tel dénouement certaines difficultés disparaissaient.

Le front de l'opposition qui remporta la victoire lors du référendum en Norvège le 25 septembre 1972, a été souvent, aussi bien en Norvège qu'ailleurs, faussement présenté. La cause en est simple. Pendant longtemps ce fut l'autre côté qui communiquait par les canaux habituels avec l'intérieur et l'extérieur. Jusqu'au référendum, les partisans du oui eurent une main de maître tant sur les autorités politiques, l'administration, la plupart des organisations importantes, presque toute la presse, que sur les services d'informations officiels, d'où l'image que l'on se fit à l'extérieur par exemple dans la presse étrangère. Dans ses appels à des cotisations volontaires, le Mouvement Populaire contre l'adhésion de la Norvège au Marché Commun indiquait que ses points de vue et arguments avaient besoin de parvenir de façon plus directe aux électeurs, et non à travers la présentation donnée par l'autre côté.

Quand, malgré toutes ces difficultés, le Mouvement populaire par ses efforts eut atteint son but, il ne pouvait, ni ne voulait, continuer ses activités. Mais ses chefs estimèrent nécessaire que fussent connues et expliquées à l'étranger de façon plus compréhensible les causes du résultat obtenu. Étant un de ceux-là même qui votèrent non, je suis reconnaissant d'apporter ici ma contribution à cette nouvelle tâche.

Pour commencer il va falloir reconnaître que l'opposition norvégienne à l'entrée dans le Marché commun fut hétérogène. Dans cette affaire une nouvelle voix norvégienne représentant l'autorité ne s'est pas fait entendre avant le 18 octobre, date à laquelle fut formé un nouveau gouvernement avec une nouvelle politique à l'égard du Marché commun, basée sur la volonté exprimée par le peuple. L'aspect représentatif de ce gouvernement peut sûrement être l'objet de discussion. Mais notre but a été ici de donner une image de la prise de point de vue des électeurs ordinaires et d'essayer de décrire les conceptions et les motifs d'action les plus importants qui influencèrent le dénouement. Cet événement a déjà connu bien trop d'interprétations et d'estimations pour rendre justice à tous dans un article bref. Et même si la bataille est passée, sans avoir entraîné le chaos, une certaine incertitude quant aux perspectives d'avenir est liée aux contrecoups du référendum.

Lors du référendum, 53,49 % (1 099 398 voix) votèrent non, 46,51 % (956 043 voix) votèrent oui, sur le nombre total de votants. La participation fut de 77,68 % sur le total des électeurs. Cette différence d'environ 7 %, doit être considérée comme une issue pour ainsi dire claire. Si l'on regarde la répartition géographique, les chiffres deviennent beaucoup plus nets. Parmi les dix-neuf districts, quinze répondirent non avec un pourcentage des voix allant de 51,5 % (pour le district de Hordaland comprenant Bergen) à 72,7 % (district de Nordland). La capitale, soit le district le plus peuplé du pays, fut le seul district à avoir une majorité de oui de deux tiers environ. En-dehors de la ville d'Oslo il y eut une majorité de oui seulement dans trois autres districts situés dans la partie centrale de la Norvège du S.-E. Sur la carte de la Norvège les zones du oui occupent ainsi seulement une surface modeste dans le voisinage d'Oslo. Tout compte fait les élections montrèrent une opposition distincte entre la ville et la campagne, entre les agglomérations et les régions faiblement peuplées. Parmi les 444 communes du pays, 387 eurent une majorité de non, seulement 56 une proportion supérieure de oui. Ce dernier groupe comprenait la moitié des villes environ, et les plus grandes. Outre Oslo la seconde ville en importance. Bergen, avait une majorité nette de oui (59 %) tandis que dans la

troisième, Trondheim, oui et non s'équilibraient, 50-50.

La participation fut à peu près normale, même si elle fut quelque peu moindre que prévue en regard de la campagne extraordinaire et de l'intérêt escompté. Mais une participation plus grande n'aurait guère apporté d'autre résultat. L'issue était si incertaine que ni les partisans du oui, ni ceux du non ne pouvaient compter sur une victoire, du oui ou du non, ou soutenir que les leurs étaient restés chez eux à cause d'une erreur de calcul de cette sorte. Les causes de l'abstention furent bien plutôt les causes habituelles : doute ou manque d'intérêt. A cela il faut ajouter un facteur d'ordre particulier, à savoir la déclaration du gouvernement prononcée à l'avance, en vertu de laquelle il démissionnerait s'il n'y avait pas de majorité de oui. Ce gouvernement était celui du parti travailliste, absolument le plus grand du pays qui obtient habituellement 43-45 % de l'ensemble des voix. C'est un fait connu que lors du référendum une grande partie de ses électeurs soit doutèrent soit furent en désaccord avec le gouvernement. Parmi les 46,5 % des oui, on peut dire qu'à coup sûr 20 % provinrent d'autres partis. C'est pourquoi les partisans du oui fidèles du gouvernement ne peuvent pas représenter plus qu'un pourcentage de 25 % du chiffre total. Oui plus est la prise de position du gouvernement eut certainement pour conséquence que des électeurs qui doutaient au sujet de la Communauté votèrent oui, et qu'une fraction qui aurait sinon voté non, s'abstint à cause de « pressions contradictoires ». Un récent sondage d'opinion a donné comme résultat que, parmi les électeurs habituels du parti travailliste, 56 % avaient indiqué qu'ils avaient suivi leur gouvernement et voté oui, alors que 44 %, avaient défié ses injonctions et voté non. Il n'y a pas de points de repère pour présumer qu'il y ait eu un quelconque mouvement dans la direction opposée, à savoir que les groupes des oui aurait été affaibli à cause de la décision prise par le gouvernement et de la possibilité de se débarrasser de celui-ci qu'elle entraînait.

Par ailleurs l'image politique du référendum peut être sommairement décrite de la sorte : les deux plus grands partis du pays, le parti travailliste et le parti conservateur, qui dominent dans les zones urbaines et les secteurs industriels, avaient une majorité de oui : le parti travailliste avait 74 parmi les 150 des députés du Storting (parlement). Douze d'entre eux dirent non. Mais parmi les électeurs ordinaires la répartition fut donc 56-44 %, et parmi ceux-là les fonctionnaires parurent les plus loyaux, les ouvriers du secteur industriel semblèrent plus divisés, tandis que les électeurs du parti qui se recrutaient parmi les petits paysans et les pêcheurs dirent non pour la plupart, ainsi que beaucoup d'intellectuels. Seul le parti conservateur (« droite »), avec ses vingt-neuf parlementaires unanimes, recueillit parmi ses électeurs une très forte adhésion au oui qu'il préconisait. Dans tous les autres partis les électeurs se déclarèrent en majorité contre l'entrée dans la CEE. Le parti libéral (« gauche ») de tendance sociale-libérale, était le plus divisé. De ses treize représentants, cinq dirent non, ce qui correspondait à la décision majoritaire de la réunion nationale, et fut par 56 contre 44 % de ses électeurs. Le parti paysan du centre, comptant vingt parlementaires qui tous dirent non, reçut un soutien massif parmi ses électeurs. Les quatorze représentants du parti populaire chrétien étaient également partagés, mais ses électeurs votèrent non avec une majorité écrasante. Des formations nettement partisans du non furent aussi constituées par les partis socialistes à gauche du parti travailliste, le parti populaire socialiste et les communistes, sans représentation parlementaire.

Le résultat du référendum s'inscrivit donc à l'opposé de la prise de position du gouvernement et des deux tiers des parlementaires. Selon la Constitution, les trois quarts de ces derniers devaient voter en faveur de la Communauté. Le référendum était formellement d'ordre seulement consultatif, mais l'issue entraîna que le gouvernement, ainsi qu'il l'avait annoncé à l'avance, ne sollicita pas de vote du Storting et demanda sa démission.

L'image du référendum demeure cependant incomplète si l'on ne souligne pas aussi le rôle d'actions politiques indirectes lors de la campagne électorale et les fonctions qu'elles assumèrent pour consolider les deux groupes d'opinion.

Ce fut avant tout l'important Mouvement populaire contre l'adhésion qui, depuis 1970, en partie créa, en partie intercepta et canalisa l'état d'esprit qui l'emporta. De l'autre côté le Mouvement Européen existait de longue date, mais il n'avait pas l'appui des masses. Et ce ne fut qu'au printemps 1972 qu'apparut l'action « Oui à la Communauté » en réponse au Mouvement populaire. Cette action obtint un large accueil favorable également. A l'intérieur du mouvement travailleur (le parti travailliste et le groupement des

syndicats nationaux), fonctionna pendant les derniers mois un groupement d'opposition, le « Comité pour l'information du mouvement travailleur » (AIK), soutenu en partie par les dissidents du groupe des parlementaires au Storting. Le comité fut formé car on considérait que les hommes au pouvoir agissaient pour leur conception du oui de façon trop exclusive. En plus un groupement de tendance gauche socialiste, le « Comité travailleur contre la CEE et la hausse des prix », jouit d'un certain succès, surtout parmi les jeunes à idées radicales. Ses rapports obscurs avec le Mouvement populaire, où en partie les mêmes activistes participaient, constituèrent l'un des points litigieux qui furent exploités par les partisans du oui dans leur querelle contre le Mouvement Populaire, qui cependant maintint ses attaches démocratiques. Dans le pays, la campagne presque dans son ensemble fut marquée bien plus par ces différents mouvements que par les partis politiques réguliers. On parla parfois d'« irresponsabilité organisée ». La composition de ces mouvements, particulièrement du côté du non, a donné matière à nombre de commentaires. Dans l'ardeur du combat beaucoup de moyens furent employés, et à coup sûr l'agitation offrit un caractère exagéré tant d'un côté que de l'autre.

La coalition pour le non se décrivait souvent, et cela non sans raison, comme un groupement d'amateurs contre un groupement de professionnels. Ce qui lui manquait en ressources, elle le rattrapa en ingéniosité. Elle faisait face à des groupements forts, avec la plupart de la puissance sociale établie du côté du oui.

Ces conditions révèlent les faiblesses du système politique. Dans une certaine mesure le résultat est dû à des contradictions politiques profondes, qui peuvent avoir des effets durables en Norvège. Il est vrai certes que les mouvements ont cessé leur action presque dans leur ensemble et c'est pourquoi la vie politique est de nouveau, extérieurement en tout cas, marquée par les partis, le Storting et le nouveau gouvernement. Celui-ci fut formé par les représentants des trois partis intermédiaires, après que les partis conservateur et travailliste aient déposé entre leurs mains les responsabilités. M. Korvald, actuellement Premier ministre, est le chef du Parti chrétien populaire.

En principe le résultat du référendum a été accepté de tous et c'est pourquoi on trouve des vues communes sur la politique à l'égard de la Communauté exposée par le nouveau gouvernement et qui consiste à rechercher un accord commercial dès que possible. La première démarche auprès des pays du Marché commun de la part du nouveau gouvernement a eu lieu juste avant la rencontre au sommet de Paris les 19 et 20 octobre. Dans la déclaration de cette rencontre au sommet la Communauté se prononçait prête à trouver de concert avec la Norvège une solution rapide aux problèmes commerciaux que le pays allait affronter dans ses relations avec la Communauté élargie. Dans sa déclaration de principes du 24 octobre le gouvernement se fixa pour but d'assurer un accord de commerce, de manière satisfaisante, entre la Norvège et la Communauté, et en outre de jeter les bases pour la coopération entre la Norvège et la CEE dans d'autres domaines. Dans une lettre du 25 octobre du ministre des Affaires étrangères au Conseil de la CEE suivait la requête formelle de négociations à mener dès que possible, avec l'espoir que la disparition réciproque des droits de douane puisse commencer le 1er avril 1973 à l'instar de ce qui a lieu entre les pays de la CEE et ceux de l'AELE. Le Conseil, dans sa séance du 7 novembre, a donné son autorisation à la Commission pour avoir des discussions éclairantes sur cette affaire dès que possible.

Après cet arrière-plan où nous avons essayé de montrer comment le non l'emporta, nous devons poser la question plus délicate : pourquoi ?

Parmi les explications peu exactes, mais habituelles, on peut citer un nationalisme puissant, la peur de la domination économique et politique, le mécontentement en regard des conditions économiques des négociations, particulièrement à l'égard des résultats sur l'agriculture et la pêche, des connaissances insuffisantes à propos de la Communauté, du scepticisme envers les pays membres actuels, un manque de perspectives internationales et la mauvaise volonté quant à la nouveauté. La plupart des raisons qui sont énumérées ici sont justes pour quelques-uns, mais aucune ne l'est pour expliquer le non de tous. Il est sans doute impossible de donner une motivation qui soit en même temps complète et représentative pour tout le front de l'opposition.

Il peut cependant être intéressant de citer la déclaration « Buts communs » qui fut prononcée en certain temps avant le référendum par les parlementaires s'opposant à l'adhésion ainsi que par toute une série

d'organisations — spécialement de jeunesse — comme un document politique, susceptible de donner une direction, sur la campagne de l'opposition.

La lutte sur l'adhésion de la Norvège au Marché commun a rassemblé des personnes de conceptions diverses pour un combat pour des buts fondamentaux communs.

Nous désirons poursuivre le combat pour l'égalité entre les êtres humains, dans les influences, dans les conditions économiques, culturelles et sociales. Pour cela nous avons encore besoin de croissance, mais d'une croissance qui n'augmente pas la pression sur l'individu ni n'enterre notre milieu de vie propre par une utilisation à courte vue des ressources de la nature.

Nous désirons maintenir un habitat varié dans notre pays et créer de meilleurs échanges entre les hameaux, les agglomérations et les villes. C'est dans une telle Norvège que nous croyons que nous pourrions prendre soin des ressources de la nature, de la langue et de la culture norvégienne, et endiguer les problèmes sociaux graves qui naissent de la concentration dans les zones de pression. Nous avons une répartition plus égale du droit de décision sur les ressources de la nature que dans la plupart d'autres pays. Cela a donné à des fractions plus grandes de gens la possibilité d'exercer une influence politique. Nous désirons également renforcer la démocratie dans d'autres domaines de la vie sociale.

Mais nous avons aussi de grandes tâches à l'extérieur de notre pays. Nous devons entrer dans une politique commerciale et économique internationale qui n'exploite pas les pays sous-développés. Nous désirons agir pour prévenir la guerre et assurer la paix dans le monde. Nous devons participer à la préservation des ressources naturelles communes qu'ont les êtres humains. Nous voulons participer à tout travail international qui est nécessaire pour réaliser ces buts.

Nous estimons que l'adhésion au Marché commun signifiera l'affaiblissement de notre possibilité de construire notre propre société telle que nous désirons le faire et l'aggravation des tendances en voie de développement et qui augmentent la concentration dans le monde actuel.

Nous pouvons trouver l'arrière-plan pour ces estimations entre autres dans les lignes qui décrivent l'élargissement futur de la Communauté à une union politique et économique en prenant comme point de départ le traité de Rome. C'est à l'égard de cela que nous devons prendre position et non seulement à l'égard des résultats des négociations sur les conditions spéciales pour l'adhésion norvégienne.

La question est de savoir comment nous pouvons au mieux former la société norvégienne telle que nous le désirons, et comment nous pouvons remplir notre mission à l'étranger au mieux : par l'adhésion au Marché commun ou par l'édification de l'indépendance que notre pays possède aujourd'hui.

Nous devons tout particulièrement nous protéger des conséquences des faits suivants :

- que des décisions importantes dans notre vie politique soient transférées du Storting à des organismes supranationaux qui se trouvent loin de la société norvégienne et sur lesquels le peuple de ce pays ne peut guère exercer d'influence ;

- les mouvements libres de capitaux et le droit d'établissement, qui donneraient des chances encore plus grandes à des investissements et à l'achat par dessus les frontières, au détriment des petits et des humbles. Cela entraînerait une augmentation du dépeuplement des districts et la croissance des pressions dans les grands centres. Cela aurait aussi pour conséquence que le capital étranger ait un contrôle accru sur la vie économique norvégienne ;

- une politique du marché du travail qui soit telle que les êtres humains soient des pions sur un échiquier, parce qu'il serait nécessaire qu'ils déménagent là où il est le plus rentable pour une entreprise de produire. Cela pourrait également contribuer à augmenter la pression sur les salaires et créer des différences entre salariés.

C'est de telles questions dont il s'agit dans la lutte. C'est une conception répandue que les contrecoups économiques ne seront pas d'une importance telle qu'ils soient décisifs pour le choix à faire quant aux liens avec la CEE. Par contre il est possible que la situation économique de bien des gens se voit amoindrie si nous adhérons. Nous pensons entre autres qu'à l'intérieur du Marché commun il est plus difficile de répartir les résultats de la croissance économique comme nous le souhaitons.

Nous craignons par ailleurs que l'adhésion à la Communauté affaiblira pour la Norvège la possibilité de travailler à ses buts internationaux, à protéger les ressources de la nature et à réaliser une égalité économique entre les êtres humains. La Communauté est un bloc économique et politique limité, qui à maints égards peut contribuer à approfondir les différences entre les peuples du monde.

Tous ont reconnu la nécessité du référendum. Lors du vote la question doit être formulée de façon à ce que le peuple prenne position à l'égard de la politique de base de la CEE, et pas seulement à l'égard des résultats des négociations.

L'adhésion à la Communauté signifierait un changement radical pour ce pays. Jusqu'à présent le peuple norvégien a été réuni dans les moments décisifs de son histoire. C'est ce qui nous a donné de la force dans les instants pénibles. Nous ne devons pas nous trouver dans une situation où le pouvoir fait des changements importants dans la société sans que cela soit largement accepté par le peuple.

Après le développement que l'affaire a connu, nous devons être solidaires dans une large opposition populaire contre l'adhésion de la Norvège à la Communauté. Nous voulons travailler au rassemblement du peuple norvégien à nos buts communs. Sous bien des aspects nous avons des vues différentes, mais à cet égard nous nous trouvons ensemble.

Sans doute on pourrait dire que bien de ces points de vue sont aussi bien compris à l'intérieur de la Communauté et que la Norvège comme membre aurait pu les défendre. Et d'autres points de vue peuvent sembler nationalistes, irréalistes ou mal compris; tout cela pourrait être prétendu. D'un autre côté la déclaration est vraisemblablement susceptible à faire disparaître certains malentendus.

Que le non norvégien ait été en tout premier lieu conditionné par la situation de cours est sûrement une impression répandue. La surprise que la Norvège ait rejeté des résultats de négociations paraissant favorables, nie la perspective fondamentale. Finalement il n'y avait pas eu de négociations quant aux questions les plus importantes.

L'opposition aux résultats des négociations, spécialement sur l'agriculture et la pêche, contribua probablement beaucoup à l'issue, puisque ces métiers et avec eux beaucoup de districts dirent non. Mais ces illustrations ont tout autant servi à montrer que les principes et la politique de la Communauté avait un caractère auquel s'opposait la majorité. Que l'attitude de la majorité soit traitée de conservatrice ou de progressive a seulement quelque chose à voir avec les yeux qui regardent. Il est sûr en tout cas que des partis et des groupes d'appartenance politique différente s'unirent dans cette situation : les paysans par tradition conservateurs, religieux et nationalistes, côte à côte avec l'opposition radicale des secteurs urbains et industriels contre la concentration économique, sous le slogan « Le Mouvement populaire contre le mouvement du capital ». Un nouveau radicalisme circule comme un courant sous-marin à travers cette affaire et aussi dans beaucoup d'autres questions. Ce courant est anticapitaliste. Les contrastes s'expriment aussi par exemple avec des termes comme périphérie centre, populisme technocratie.

Il n'est cependant guère exact, ou en tout cas pas nécessaire, d'interpréter le résultat du référendum comme une victoire de l'isolationnisme ou le rejet d'idées nouvelles. De la part du front de l'opposition beaucoup de preuves ont été apportées pour un internationalisme agrandi, et des ouvertures pour une nouvelle orientation politique, peut-être une synthèse entre les deux ailes. De cette manière l'affaire peut avoir des conséquences durables, surtout pour plusieurs des partis traditionnels.

Il y a des raisons particulières pour suivre le développement que connaît le mouvement des travailleurs. Les luttes ont continué dans quelque mesure après le référendum. Le parti travailliste a certes, comme

conséquence de celui-là, retiré la question de l'adhésion à la CEE de l'ordre du jour, et la position de l'ex-Premier ministre, M. Bratteli, comme chef de son parti, n'est pas sérieusement menacée. Mais il se produira sûrement des démissions dans l'aile gauche. Un des parlementaires a changé de parti, et représente à présent le parti populaire socialiste. Il reste à voir comment le mouvement des travailleurs par ailleurs arrivera à se rassembler de nouveau pour les élections parlementaires de 1973, ou bien si la division entre « sociaux-démocrates » et « socialistes » ira s'aggravant. Le parti libéral, de tendance sociale-libérale, est pour le moment brisé, puisque huit de ses treize parlementaires ont refusé de participer à la formation du nouveau gouvernement.

Le gouvernement des trois partis intermédiaires a de faibles bases parlementaires. En revanche il s'appuie sur la majorité du référendum. Mais il n'en est pas pour autant représentatif à tous égards. La Norvège des campagnes est certes fortement représentée. Cela reflète l'image que le référendum montra. Mais parmi les formations politiques que le front de l'opposition englobait, c'est la moitié droite, celle qui est bourgeoise, qui caractérise le gouvernement. Cela devait arriver, puisqu'on le formait sur la situation des partis au Storting. C'est en vain que l'on cherche quelque représentation du Mouvement populaire, et des grandes fractions du mouvement des travailleurs qui votèrent non.

Il y a beaucoup de traces des priorités politiques telles qu'elles figuraient dans « Buts communs » dans le programme du nouveau gouvernement, ainsi qu'il ressort de la déclaration de principes du 24 octobre 1972. Mais le nouveau gouvernement a éloigné les bases pour une série de spéculations à propos des sortes de conséquences que le non norvégien pourrait avoir. Ceci concerne en particulier les rapports avec les autres pays.

Non seulement le gouvernement a souligné qu'il désirait une coopération avec la CEE qui aille plus loin qu'un accord de commerce, grâce à une soi-disant « clause de développement ». Dans l'aile gauche, parmi les opposants de l'adhésion, les opinions sont partagées à ce sujet. Quelques-uns craignent qu'il ne s'agisse là d'un chemin détourné qui mène à l'adhésion. Ceci a cependant été démenti par le gouvernement.

Mais d'aussi grande importance est le fait que le gouvernement a énoncé clairement qu'il maintiendrait la politique de défense et de sécurité que la Norvège avait suivie après la guerre. Plusieurs présomptions selon lesquelles la Norvège « marche vers l'Est », ou vers une politique plus neutre, ont perdu par là leur actualité. A ce point, cependant, on peut comme cela a déjà été dit, discuter le fait que le gouvernement actuel soit entièrement représentatif des électeurs qui ont voté non, surtout de la jeunesse qui contribua tant à l'issue.

Le non norvégien est sorti d'un radicalisme nouveau et contenait des traits nationalistes, isolationnistes et neutralistes. Mais la nouvelle politique de la Norvège, d'après ce que l'on peut constater jusqu'à présent, montrera peu de tout cela. Le gouvernement doit manœuvrer très prudemment, et n'a pas à vrai dire lui-même de fortes inclinations radicales. L'isolationnisme n'est pas une tradition norvégienne et n'est pas du tout viable d'un point de vue pratique. Le neutralisme et davantage le socialisme n'ont pas l'air d'avoir beaucoup de chances pour cette fois.

Quel que soit le point de vue personnel, on doit en outre constater que le non norvégien concernait seulement l'adhésion à la Communauté, non la coopération avec les pays de la Communauté, avec lesquels nous avons tant de précieuses relations. Cela ne fut pas davantage « anti-CEE » qu'un refus à une offre venant de l'Ouest ou de l'Est eût été « anti-USA » ou « anti-russe ».

Mais est-ce que cela fut un refus provisoire ? Beaucoup ont prédit que la situation allait changer assez vite. Les nouveaux chiffres des sondages faits après le référendum ont montré une tendance favorable au Marché commun. Ces chiffres cependant ont sûrement été influencés par la crise gouvernementale maintenant passée. Il est bien trop tôt pour constater que la Norvège regrette. Il se produira une évolution politique tant dans la Communauté qu'en Norvège. S'il y aura convergence, cela ne sera pas nécessairement sur les prémisses actuelles de la CEE.